



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de RÉTAT (Pierre), « Principes de l'édition », *Œuvres complètes*, 7, *Défense de l'Esprit des lois*, MONTESQUIEU, p. XIII-XIII

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-4386-2.p.0013](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-4386-2.p.0013)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2010. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

PRINCIPES DE L'ÉDITION

Ce volume a parmi les autres la particularité de mêler aux textes de Montesquieu, manuscrits et imprimés, d'autres textes, également manuscrits et imprimés, qui leur ont donné lieu et les expliquent.

Nous les traitons tous conformément aux directives générales publiées dans le premier volume des *Œuvres complètes*, qui visent à en donner la transcription la plus exacte et la plus authentique possible.

Pour les imprimés, nous reproduisons la première édition ou l'édition la plus proche de la première que l'on a de fortes raisons de lui préférer; seules les erreurs manifestes, telles que les coquilles, sont corrigées et signalées.

La transcription des manuscrits est conforme pour l'essentiel à celle qui a été adoptée pour les volumes précédemment parus. Le principe de base, qui est le respect de l'orthographe du scripteur, même dans ses aberrations ou ses erreurs, reçoit seulement, par souci de lisibilité, les infractions suivantes :

- les mots liés sont séparés, l'apostrophe est rétablie;
- les lettres *u* et *v*, *i* et *j* sont distinguées selon l'usage moderne;
- l'emploi des majuscules est conforme à l'usage moderne : pas de majuscule aux noms communs; ajout systématique de la majuscule aux noms propres (ainsi qu'aux adjectifs substantivés désignant les nations) et en début de phrase;
- la ponctuation, et surtout l'absence de ponctuation sont respectées; dans les rares cas d'ambiguïté nous la suppléons entre crochets droits.

Suivant en cela l'usage adopté depuis le volume des *Geographica* (t. 16, 2007), nous linéarisons la transcription, ce qui permet de simplifier la lecture des étapes de la rédaction (les variantes qui étaient auparavant en bas de page apparaissant dans le cours du texte) et fait voir plus clairement le travail de l'écriture :

- les lettres et mots biffés sont barrés dans le texte;
- les lettres ou mots substitués ou ajoutés sont placés entre barres droites (| |); l'édition n'étant pas diplomatique, leur place (au-dessus, au-dessous, en surcharge) n'a pas à être indiquée;
- les additions prolongées sur plusieurs lignes (ou dans la marge) sont introduites par une flèche vers le haut (↑) et closes par le signe +;
- les longs passages biffés à grands traits sont encadrés par des accolades ({}); un filet vertical dans la marge signale les passages de ce genre;
- les interventions de l'éditeur sont placées entre crochets droits et composées en italiques (exemple : [*trois mots biffés non déchiffrés*]).